

## Bulletin bibliographique de l'Action sociale

Numéro 16  
Juillet - Août 2013

### → Développer la prévention

#### Lien social

**Rapport Monalisa : préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre l'ISolement social des Agés** /SERRES Jean-François / Ministère des Affaires sociales et de la santé/Ministère des personnes âgées et de l'autonomie.

Paris : Ministère des Affaires sociales et de la santé, 2013, 144 p.

La finalité de Monalisa est de mobiliser la solidarité entre citoyens. Cette mobilisation avec et pour les personnes âgées souffrant de solitude doit constituer un catalyseur permettant de renouer les liens de voisinage et de proximité indispensables à la cohésion sociale. Ce rapport émet des préconisations afin de favoriser l'engagement actif dans des relations réciproques entre personnes et générations.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000425/0000.pdf>

**Monalisa : lutter contre l'isolement des personnes âgées** /CZAJA Xavier.

Doc'Domicile, 30, mai/juin/juillet 2013, 10 p.

Monalisa se veut un dispositif citoyen pour lutter contre la solitude des personnes âgées. Michèle Delaunay présente les objectifs de ce dispositif de prévention de la perte d'autonomie. Jean-François Serres, à la tête du groupe de travail, fait le point sur le rôle des bénévoles et des professionnels sur le terrain. Enfin, ce dossier propose un florilège d'actions d'entraide menées dans toute la France pour lutter contre la solitude des personnes âgées.

### → Prolonger l'autonomie à domicile

#### Soutien à domicile

**Une approche régionale des besoins d'aide ménagère à domicile** /JEGER François.

Cnav - Les Cahiers, 7, juin 2013, 32 p.

Les besoins d'aide ménagère à domicile pour les personnes de GIR 5 à 6 peuvent être estimés avec l'enquête « Handicap – Santé » (HSM) de 2008 de l'Insee. 10,5% des personnes de plus de 60 ans ont besoin d'aide à domicile. Ce taux est cependant variable d'une région à l'autre. La connaissance des besoins de la population est plus délicate : elle passe par des enquêtes en population générale, qui sont rares. Celles permettant de disposer de données régionales le sont encore plus.

C'est pourquoi l'utilisation conjointe de l'enquête « Handicap-santé 2008 » de l'Insee avec une autre méthode, celle des « petits domaines » dite « Carsat », est appliquée dans ce document pour aboutir à une répartition régionale.

<https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/PUBPrincipale/Qui-Sommes-Nous/publication/Cahiers-Cnav-07?packedargs=null>

### **Les services à la personne : davantage sollicités dans les zones rurales et âgées /BENOTEAU Isabelle/BAILLIEUL Yohan/CHAILLOT Gaëlle.**

*Dares - Analyses*, 50, juillet 2013, 6 p.

En 2010, 1,8 million de salariés ont travaillé dans les services à la personne, représentant près de 5% des salariés en France. L'assistance aux personnes âgées ou dépendantes est de loin la première activité du secteur et représente près des deux tiers des heures rémunérées par des organismes prestataires. 90% des salariés des services à la personne sont des femmes. Si la part des plus de 55 ans n'est que de 11% dans l'ensemble du salariat, elle est de 24% dans ces services.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-050.pdf>

#### Technologie de l'autonomie

### **Silver économie : effet de mode ou réelle opportunité ? /VION Aurélie.**

*Travail social actualités*, 45, septembre 2013, 8 p.

Faire de l'allongement de la vie non plus une charge pour la société, mais une filière génératrice de richesses. Tel est l'enjeu de la silver économie, ou économie du vieillissement, activement promue par le gouvernement ces derniers mois. Ce dossier propose un point sur le développement de ce secteur et des exemples concrets d'innovations technologiques mises en place : vidéo surveillance dans un Ehpad, une maison intelligente...

## → Accompagner la perte d'autonomie en établissements

#### Bienveillance

### **Animation sociale creuse son chemin (L') /DELHON Laetitia.**

*Travail social actualités*, 44, juillet/août 2013, 8 p.

Au cours des dix dernières années, l'animation s'est fait une place au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées. La formation des animateurs s'est développée et la reconnaissance de leur rôle a progressé. Mais demeure le problème du financement. Dans son dossier, TSA fait le point sur ce sujet.

### **Thérapies non médicamenteuses : le banc d'essai.**

*Le Mensuel des maisons de retraite*, 162, juin-juillet 2013, 8 p.

Les thérapies non médicamenteuses sont de plus en plus en vogue dans les Ehpad. Mais que sont-elles ? A quoi servent-elles ? Qu'est ce qui les distingue des animations ? Ce dossier fait le point sur ces ateliers thérapeutiques et présentent un banc d'essai de différentes méthodes.

#### Maladie d'Alzheimer

### **Respect des droits des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer accueillies en Ehpad et USLD.**

*Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre*, 27, juillet 2013, 12 p.

La Fondation Médéric Alzheimer a réalisé en 2012 une enquête nationale auprès des services d'aide et de soins infirmiers à domicile et de centres infirmiers afin de mieux connaître les différentes modalités d'intervention qu'ils sont amenés à pratiquer auprès de personnes atteintes de troubles

cognitifs, diagnostiqués ou non. Cet article propose une synthèse de cette enquête, en particulier concernant la mise en place du plan de soins, la relation avec la personne atteinte de troubles cognitifs, les relations avec la famille ou les proches et la prise en compte par les services des règles de respect de la vie privée et d'éthique.

[http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/16309/72186/file/Lettre%20de%20l'Obs%20N°27\\_WEB.pdf](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/16309/72186/file/Lettre%20de%20l'Obs%20N°27_WEB.pdf)

### Perte d'autonomie

**Dépenses de soins de ville des personnes âgées dépendantes : des dépenses comparables en institution et à domicile** / CALVET Lucie/MONTAUT Alexis.

Drees - Dossiers solidarité et santé, 42, août 2013, 26 p.

En France, en 2008, 1 320 000 personnes âgées de 60 ans ou plus sont dépendantes, d'après les données des enquêtes Handicap-Santé 2008-2009 réalisées auprès de personnes vivant à domicile (2008) ou en institution (2009). Lorsqu'elles vivent à domicile, les personnes âgées dépendantes ont des dépenses de santé jusqu'à trois fois plus élevées que celles qui sont autonomes, notamment en raison des soins infirmiers, de kinésithérapie et de certains matériels médicaux. En revanche, elles ont des dépenses plus faibles en soins de spécialistes, dentaire et optique. Enfin, à niveau de dépendance comparable, les dépenses des personnes hébergées en institution sont proches de celles de leurs homologues à domicile.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/article42.pdf>

## → Politique vieillesse

### 5ème risque

**Vous avez dit dépendance ? Etat actuel d'un débat.**

Gérontologie et société, 145, juin 2013, 192 p.

Ce numéro de Gérontologie et société tente de replacer en perspectives les éléments du débat sur la dépendance. Il croise les points de vue de différents chercheurs en termes de langage, de relations inter-générationnelles et de fin de vie. Une partie est consacrée aux enjeux économiques, qu'il s'agisse des comportements économiques des seniors, de la place des aidants dans l'économie informelle ou du moteur d'innovations que sont les gérontechnologies, sans occulter la question du financement de la dépendance. Enfin, la dernière partie de ce numéro vient explorer les enjeux qui se jouent dans l'intimité des corps lorsque survient la dépendance.

### Généralités

**Rapport sur la mise en oeuvre des projets pilotes** / LIBAULT Dominique/MOUNIER Céline/WAQUET Cécile / Comité national de pilotage sur le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Paris : Igas, 2013, 85 p.

Le Comité national de pilotage des parcours de santé des personnes âgées en perte d'autonomie a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge et d'accompagnement de ces personnes et la coordination dans le cadre de projets pilotes. Le comité a préconisé un cahier des charges de ces projets pilotes articulé autour de cinq axes :

- le développement de la coordination entre acteurs de ville des secteurs social, médico-social et sanitaire,
- l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées et la fluidification du parcours des personnes âgées entre les différents types d'établissements,

- l'utilisation d'un système d'information permettant de faciliter les échanges et de piloter le territoire,
- l'adaptation des pratiques professionnelles à la logique de parcours des personnes âgées en risque de perte d'autonomie,
- un dispositif d'évaluation des projets pilotes.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000378/0000.pdf>

**Tutelles : arbitrer entre protection et respect des droits** / DAVID Anne-Marie.

*Travail social actualités*, 44, juillet/août 2013, 2 p.

Investis par le juge d'une mission de protection de leurs usagers, les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont aussi tenus de favoriser la participation de ces derniers.

### International

**A Good Life in Old Age? Monitoring and improving quality in long-term care (Bien vivre sa vieillesse ? Surveiller et améliorer la qualité des soins de santé)** / OCDE/Commission européenne.

Paris : OCDE (OECD Health Policy Studies), 2013, 265 p.

Un nombre croissant de personnes âgées en perte d'autonomie aura besoin d'aide pour faire face à ses activités quotidiennes. La fourniture de services de soins de longue durée de qualité, efficaces et adaptés aux besoins est devenue une priorité pour les gouvernements. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer et évaluer la progression de la qualité des services de soins de longue durée dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Ce rapport, commandité par la Commission européenne, montre que très peu de pays vérifient systématiquement si les soins à long terme sont sûrs, efficaces et répondent aux besoins des bénéficiaires. Il montre aussi que certains pays mettent à la disposition du public les informations nécessaires sur la qualité des soins de longue durée.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=10292&langId=en>

*Ce bulletin a été réalisé par le service documentation du GIE Agirc-Arrco  
documentation@agirc-arrco.fr*